



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

**Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement**

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litimné MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS

TAKI Affoué Valéry-Aimée

Université Alassane Ouattara (Bouake/ Côte d'Ivoire)

Philosophie (Métaphysique et histoire de la Philosophie)

Résumé :

L'aventure culturelle de la communauté africaine est symptomatique, à bien des égards, de la dégénérescence d'une société progressivement dépouillée de sa raison et en proie à un triple déperissement : politique, économique et culturel. En effet, il faut noter qu'historiquement, les cultures africaines connaissent un réel déperissement depuis la traite négrière, en passant par la période coloniale jusqu'à nos jours. En outre, les valeurs de liberté, d'égalité et des droits de l'homme, incarnées par le progrès démocratique, susceptible de renforcer l'ordre social a échoué dans sa mission de maintien de la paix. Cette situation ne nous laisse pas indifférent en ce sens que les révolutions politiques en Afrique sont le désir ardent des peuples à changer de régime ; d'où la présente réflexion : culture de l'alternance politique en Afrique : enjeux et défis. Il s'agit, dans la présente contribution, à l'aide des méthodes comparative et prospective, de réexaminer le problème de l'alternance politique en Afrique sous un prisme nouveau afin de redonner espoir aux peuples africains, dans l'optique du développement. Ceci pour freiner la saignée du potentiel noir due à la confiscation du pouvoir politique et démontrer ainsi de l'intérêt que revêt l'alternance démocratique.

Mots-clés : Alternance démocratique, Cohésion sociale- Dialogue interculturel- Ethique de la responsabilité- Paix- Politique.

Abstract :

The cultural adventure of the African community is symptomatic of the degeneration of a society progressively stripped of its reason and prey to a triple decline: political, economic and cultural. Historically speaking, African cultures have been in a state of decline since the slave trade, through the colonial period and right up to the present day. What's more, the values of freedom, equality and human rights embodied in the democratic progress likely to strengthen

the social order have failed in their mission to maintain peace. This situation does not leave us indifferent in the sense that political revolutions in Africa are the ardent desire of the people to change regime; hence the present reflection: the culture of political alternation in Africa: issues and challenges. The aim of this contribution is to re-examine the problem of political changeover in Africa through a new prism, in order to restore hope to the African people by showing them the paths to follow for their development. The aim is to halt the drain on Africa's potential caused by the confiscation of political power, and to demonstrate the importance of democratic changeover.

Keywords : Democratic changeover, Social cohesion- Intercultural dialogue- Ethics of responsibility- Peace- Politics.

Introduction

L'un des défis politiques majeurs de l'Afrique contemporaine est sans doute la question de l'alternance au pouvoir, entendue comme la capacité d'un régime à se renouveler par des moyens pacifiques, démocratiques et constitutionnels. Si cette exigence semble aujourd'hui aller de soi dans les démocraties consolidées, elle demeure, dans nombre de pays africains, un idéal constamment différé, voire ouvertement contesté. J.C Willame (2016, p. 17) relève d'ailleurs avec acuité qu' : « On parle beaucoup de l'alternance dans l'occupation de la fonction présidentielle comme condition majeure centrale de la démocratisation du continent».

En effet, le refus ou la manipulation de l'alternance politique s'accompagnent souvent d'un ensemble de pratiques qui traduisent une instrumentalisation du droit à des fins de conservation du pouvoir. Toutes les actions des tenants du pouvoir s'inscrivent désormais dans une logique visant à favoriser une : « ambiguïté de la constitution où le monde représenté conditionne la représentation même, est la manière d'être de celui qui n'a pas seulement posé mais qui pose » (E. Levinas, 2024, pp. 319-320). Autrement dit, des chefs d'État et leur entourage rusent avec le principe de souveraineté internationale. Ces dérives révèlent une profonde crise de légitimité politique et institutionnelle : le pouvoir devient une fin en soi, justifiée par une rhétorique de l'indispensabilité. Il se joue une sorte de mise au pinacle de l'ego, du Moi chez les acteurs politiques, oubliant que « quoi qu'il en soit, dans la relation avec autrui, je suis toujours en relation avec le tiers » (E. Levinas, 1992, p. 132). Se jugeant « indispensables » à la tête de leur pays, les acteurs politiques notamment les détenteurs du pouvoir, s'imposent aux peuples, et les dispositifs juridiques de limitation des mandats sont

allègement foulés aux pieds. L’alternance, au lieu d’être vécue comme la respiration normale de la vie démocratique, apparaît alors comme un affront à conjurer.

Dans ce climat de défiance, la politique ne semble plus être le lieu d’un monde commun consistant à « prendre en considération que l’autre est autre que moi, que la société est composée de membres qui sont les uns par rapport aux autres » (D. Maugenest, 2005, pp. 16-17), pour devenir une technologie du pouvoir qui se détourne de l’Autre. C’est précisément ce que dénonce Levinas, pour qui la politique véritable commence lorsque s’ouvre l’espace du visage, de la responsabilité, de l’éthique. Or, même dans les rares cas où l’alternance s’opère formellement, elle reste souvent dénuée de portée significative.

Face à cette impasse, une nouvelle génération de militants se dresse, réclamant une démocratie véritable et inclusive. J-C. Willame (2016, p. 21) y voit « une nouvelle vague de jeunes militants qui (...) réclament une démocratie qui ne soit pas en trompe-l’œil ». Leurs revendications témoignent d’un profond désir de réenchantement du politique, au sens où il faut des formes de médiation qui ne soient plus contrôlées par des structures sociales et politiques rigides, enfermées dans les anciens modèles de représentation. Il ne s’agit donc pas seulement de réformer les constitutions ou de garantir la rotation des dirigeants, mais de refonder les conditions mêmes du vivre-ensemble.

À la lumière de ces constats, il convient de s’interroger comme suit : La culture de l’alternance politique en Afrique est-elle une réalité ? Autrement dit, Peut-on, légitimement, parler de la culture de l’alternance politique en Afrique ? Le déficit de culture traduit-il une crise éthique de la politique ? Mieux, comment penser, à partir de Levinas, une refondation du politique orientée vers la responsabilité et l’ouverture à l’Autre ? L’objectif de cette réflexion est de contribuer à l’enracinement de la culture de l’alternance politique en Afrique, en vue de la consolidation de la démocratie. Partant, une pensée de la démocratie à partir de la responsabilité lévinassienne permettrait de dépasser les blocages institutionnels pour refonder une culture de l’alternance véritablement démocratique.

Notre hypothèse majeure est que l’alternance politique en Afrique est freinée par des facteurs socio-économiques tels que la carence d’une éducation politique du peuple, les inégalités sociales et la pauvreté. Pour la vérifier, les méthodes comparative et prospective serviront de viatique. Il s’agit pour nous, d’analyser, d’une part, les écarts entre les pays africains ayant réussi l’alternance politique et ceux en situation de blocage et de formuler, d’autre part, des recommandations concrètes à l’endroit des différents acteurs impliqués, en vue d’un renforcement durable de la démocratie et de la stabilité politique.

1. L’alternance politique comme principe de légitimation éthique du pouvoir

L’alternance politique ne se limite pas à une rotation formelle des figures à la tête de l’État, encore moins à une formalité institutionnelle sans portée réelle. Elle constitue un moment décisif dans la dynamique démocratique, en ce qu’elle permet de redistribuer les rôles entre gouvernants et opposants dans le respect des règles établies. Pour Jean-Louis Quermonne, elle correspond à « la permutation de deux partis ou de deux coalitions au pouvoir et dans l’opposition » (Quermonne, 2003, p. 8), processus par lequel des forces jusqu’alors marginalisées peuvent accéder à la conduite des affaires publiques par le biais du suffrage universel, tandis que celles qui détenaient le pouvoir se retirent temporairement dans l’opposition. Ce passage de relais, qui s’effectue sans rupture du régime en place même s’il peut occasionner des ajustements constitutionnels, reflète une articulation complexe entre deux exigences fondamentales de la vie démocratique : la préservation de la stabilité institutionnelle, gage de continuité, et le renouvellement des élites, condition de vitalité. En conjuguant ces deux pôles, l’alternance vise à prévenir les logiques de captation du pouvoir tout en assurant la permanence des cadres étatiques.

Cependant, cette promesse démocratique ne va pas de soi. Il serait illusoire de croire que toute alternance garantit mécaniquement un changement d’orientation politique ou une transformation profonde des structures de gouvernance. Dans bien des cas, elle se limite à une recomposition des visages sans révision substantielle des pratiques. Pire encore, lorsque les projets de société portés par les acteurs en lice sont radicalement dissemblables, cette alternance peut fragiliser le tissu démocratique et approfondir les clivages sociaux et idéologiques. C’est pourquoi l’alternance ne peut porter ses fruits que si elle repose sur un socle de valeurs partagées. Elle suppose un minimum de consensus sur les règles du jeu démocratique : respect de l’État de droit, reconnaissance mutuelle entre adversaires politiques, et attachement sincère au pluralisme. Autrement dit, elle ne peut être féconde que si elle s’inscrit dans une culture politique du dissensus pacifié, où l’opposition n’est pas perçue comme une menace, mais comme une expression légitime de la diversité démocratique.

À ce niveau, l’alternance engage plus qu’un simple mécanisme institutionnel : elle interroge la légitimité du pouvoir lui-même. Elle rappelle que gouverner ne signifie pas s’imposer, mais se rendre disponible à l’épreuve du regard d’autrui, à la contestation et à la relève. Elle participe ainsi d’une éthique politique fondée sur la responsabilité, la transparence et l’humilité. En cela, elle se présente comme une forme d’épreuve du politique, qui oblige le pouvoir à se désidentifier de l’individu qui l’incarne.

Dans cette perspective, il convient de prolonger la réflexion. Toute pensée du pouvoir politique, si elle veut dépasser une simple analyse fonctionnelle, doit interroger les conditions de sa légitimation. Il ne suffit pas de gouverner : encore faut-il que ce gouvernement soit perçu comme juste, acceptable, digne d'obéissance. Cela implique de penser le pouvoir non pas comme une capacité de commandement, mais comme un engagement fondé sur le devoir de répondre devant les institutions, les citoyens, et l'histoire. Comme le souligne Claver Boundja, « tout régime politique (...) est fondé sur l'autorité, à la fois comme vision et comme pratique » (Boundja, 2019, p. 15). Cette autorité, toutefois, ne trouve sa pleine légitimité que dans sa capacité à se conformer à des exigences éthiques. Parmi celles-ci, l'alternance politique occupe une place centrale. Elle ne peut se réduire à une mutation purement nominale du titulaire du pouvoir. Elle constitue une réponse normative aux dérives de la personnalisation du politique, en réintroduisant la possibilité d'une désappropriation de l'autorité. En ce sens, elle réaffirme que le pouvoir ne saurait se confondre avec la personne qui l'exerce, mais reste une fonction impersonnelle, orientée vers le bien commun, au service du collectif.

Parce qu'elle rompt avec les logiques d'appropriation personnelle de l'autorité, l'alternance acquiert une portée éthique singulière. En limitant la durée du mandat, en ouvrant la voie à la responsabilité politique, et en assurant le respect du pluralisme démocratique, elle se constitue en principe structurant de légitimation éthique. Elle traduit, en acte, la soumission du pouvoir à la loi, au droit et à l'exigence de justice. En cela, elle fonde la démocratie sur une logique non pas de domination, mais de redevabilité. Une telle exigence de redevabilité fait défaut dans de nombreux régimes contemporains, où, comme le déplore Pierre Calame, « le monde politique a tronqué son devoir contre ses intérêts » (P. Calame, 2012, p.12). Face à cette dérive opportuniste, l'alternance politique se présente non plus comme procédure électorale formelle, mais comme le garant démocratique d'un pouvoir éthiquement encadré, continuellement exposé au jugement des citoyens.

Daniel Gaxie insiste sur la spécificité démocratique de la compétition pacifique pour le pouvoir : « la violence physique apparaît tout au long de l'histoire comme le moyen ordinaire de la lutte politique. C'est donc une propriété importante des démocraties que les rivalités pour la conquête prennent une forme pacifique » (D. Gaxie, 1996, p. 11). Cela suppose que les règles du jeu permettent l'émergence d'une opposition crédible et la réversibilité du pouvoir. L'alternance politique se décline ainsi en plusieurs types, qu'il importe de distinguer pour mieux en cerner les enjeux normatifs et institutionnels. Elle peut être formelle, lorsqu'elle se conforme aux procédures juridiques sans toutefois induire de changement réel dans les pratiques du pouvoir. Elle devient effective lorsqu'elle entraîne une transformation tangible des rapports de

gouvernance. On parlera d'alternance libre lorsqu'elle découle d'une compétition électorale équitable, dans un cadre institutionnel respectueux des principes démocratiques. À l'inverse, elle est dite contrainte lorsqu'elle résulte de pressions extérieures ou de rapports de force extrajudiciaires. Ces distinctions permettent ainsi d'apprécier le degré d'enracinement démocratique d'un régime à travers la qualité et la crédibilité de ses mécanismes de succession politique. Ces distinctions permettent de critiquer ce que Willame nomme les alternances simulées. Pour lui, « il n'y a aucune raison de penser qu'a priori le changement au sommet de l'État entraînerait des changements substantiels de comportement » (J-C Willame, 2016, p. 20). L'alternance authentique, en tant que principe normatif, suppose non seulement un changement de dirigeants, mais une transformation éthique de l'exercice du pouvoir : transparence, redevabilité, participation. L'alternance politique, comprise dans sa portée éthique et juridique, se présente alors comme un critère de justice. Elle est ce par quoi le pouvoir cesse d'être captation pour devenir service. L'éthique lévinassienne éclaire cette exigence. Répondre de soi devant autrui, c'est pour le pouvoir politique reconnaître qu'il est comptable devant les gouvernés. Car, « de toute éternité, un homme répond d'un autre » (E. Levinas, 1991, p. 239).

Ainsi, après avoir établi l'alternance politique comme principe éthique fondant la légitimité du pouvoir politique, il convient d'en interroger les conditions concrètes de sa réalisation sur le continent africain, en mettant en lumière les enjeux structurels et les défis contextuels qui en entravent l'effectivité.

2. Enjeux et défis spécifiques à la mise en œuvre de l'alternance politique en Afrique : diagnostic critique d'une culture politique entravée

La reconnaissance formelle du pluralisme dans les constitutions africaines ne suffit pas à garantir une alternance politique effective. Encore faut-il que cette reconnaissance s'accompagne d'une culture institutionnelle et démocratique ancrée dans les pratiques, capable de transcender les héritages historiques, les logiques de prédatation du pouvoir, ainsi que les pressions géopolitiques qui altèrent la souveraineté populaire. C'est dans cet écart entre le droit proclamé et les réalités politiques que se déploient les principaux obstacles à l'alternance, dont l'analyse exige une approche contextuelle et critique. Derrière l'apparente conformité des régimes aux principes démocratiques se cachent des mécanismes profondément enracinés qui entravent toute dynamique de renouvellement du pouvoir. Ces obstacles sont à la fois d'ordre historique, structurel, idéologique et géopolitique, et s'expriment à travers une série de dysfonctionnements qui affectent la qualité même de la vie politique sur le continent. En effet, il

n'est pas toujours aisés d'établir un diagnostic critique des blocages qui freinent l'émergence d'une culture de l'alternance en Afrique.

La configuration territoriale issue de la Conférence de Berlin de 1885 a façonné des États aux frontières arbitraires, regroupant des communautés sans histoire politique commune. Dans ces contextes, la conquête du pouvoir ne s'analyse pas simplement comme un exercice institutionnel, mais comme une lutte pour l'hégémonie identitaire. Comme le souligne Issiaka Souaré: « Le découpage à l'équerre du continent (...) a donné naissance à des États interethniques où cohabitent majorités et minorités n'ayant pas le même fondement social et sociétal. » (I. Souaré, 2017, p. 8). La compétition politique y est souvent perçue comme un mécanisme de domination ethnique. L'adhésion aux procédures démocratiques s'efface alors devant une lecture communautaire du pouvoir, exacerbée par la manipulation des appartenances identitaires. L'introduction du pluralisme a ainsi ravivé des conflits anciens, parfois instrumentalisés par des puissances extérieures : « Quand on y a imposé la démocratie pluraliste, s'est réveillée la conscience tribale et ethnique, souvent soutenue par la complicité des Occidentaux. » (I. Souaré, 2017, p. 9).

À cette configuration historique s'ajoute une gestion néo patrimoniale du pouvoir, illustrée par la confiscation des institutions au profit de dynasties politiques. Des successions familiales comme celles observées au Gabon, au Togo ou en RDC, ainsi que les révisions constitutionnelles opportunistes comme celle tentée par Blaise Compaoré au Burkina Faso, traduisent une logique d'appropriation de l'État. Ces dirigeants africains, une fois au pouvoir se montrent possessifs en pratiquant souvent le tribalisme et le népotisme pour s'y pérenniser. Ces pratiques délégitiment les mécanismes démocratiques, transformant les constitutions en instruments malléables au service du pouvoir en place. Bertrand Badie observe que dans ces contextes, « la démocratie devient un outil de reconstruction géopolitique » (B. Badié, 2002, p. 127), c'est-à-dire un décor juridique sans consistance normative.

Le déficit d'institutions indépendantes aggrave cette crise de légitimité. Les systèmes présidentiels hypertrophiés, les parlements dominés par des majorités dociles et les commissions électorales aux ordres contribuent à figer le jeu politique. Souaré dresse un constat auquel il est difficile de ne pas souscrire : si l'alternance peine à s'imposer dans de nombreux pays africains, c'est en grande partie à cause de la fragilité des institutions censées l'encadrer. Comme il le souligne, « Ces situations politiques qui empêchent l'alternance sont en général provoquées par la faiblesse des institutions politiques : régime présidentiel, constitutions fragiles, assemblée pratiquement monolithique. » (I. Souaré, 2017, p. 24).

Autrement dit, l'ouverture démocratique amorcée dans les années 1990 n'a pas été accompagnée de la mise en place d'un véritable socle institutionnel apte à garantir une compétition politique équitable, encadrée et pérenne. Ce déficit structurel continue de peser lourdement sur les trajectoires démocratiques du continent.

La crise de l'alternance touche également les partis politiques eux-mêmes. Trop souvent ces formations se construisent autour de figures charismatiques ou d'alliances communautaires conjoncturelles, sans réussir à élaborer une vision politique cohérente et durable. Nombre d'entre eux, privés d'une véritable colonne idéologique, fonctionnent selon des logiques clientélistes et patrimoniales. Comme le relève Souaré, nombre de ces partis « font peu d'usage des langues nationales, peu de formation des cadres, aucune idéologie structurée : ils sont dans les mains de quelques fortunés qui achètent et distribuent des cartes de membres » (2017, p. 11). Cette marchandisation de la politique, dénoncée par Daniel Gaxie dans sa théorie des « marchés politiques », repose sur l'idée que « les biens proposés par les compétiteurs s'échangent contre une adhésion » (D. Gaxie, 1996, p. 32). Dès lors, l'engagement partisan se réduit à un acte utilitaire, détaché de toute conviction civique. Ainsi, au lieu d'être des espaces de débat et de construction démocratique, ils s'érigent en instruments au service d'intérêts privés, déconnectés des aspirations citoyennes.

Sur le plan géopolitique, les injonctions extérieures à la démocratie s'accompagnent souvent de pratiques ambivalentes. Les partenaires internationaux, bien qu'affichant un soutien aux réformes, préfèrent la stabilité des régimes existants à l'incertitude des transitions. Cette logique de Realpolitik justifie des ingérences sélectives ou des silences complices qui, malgré la démocratie pluraliste qu'ils veulent imposer aux africains, les Occidentaux soutiennent les dictateurs africains quand ceux-ci préservent leurs intérêts. Pour Claver Boundja, cette contradiction révèle le caractère inadapté des schémas démocratiques occidentaux, qui ne tiennent pas compte des conditions concrètes d'exercice du pouvoir dans les sociétés africaines : « L'impertinence des théories politiques occidentales (...) vient du fait qu'elles ne sont pas articulées sur les possibilités structurales d'action présentes dans les rapports sociaux » (C. Boundja, 2009, p. 23).

Face à ces blocages récurrents, il s'avère urgent de repenser en profondeur les fondements de la culture politique africaine. Une telle refondation appelle à un véritable rééquilibrage des pouvoirs, à une justice indépendante, à une régulation transparente du financement politique, et à la reconstruction de partis fondés sur des convictions claires plutôt que sur des fidélités personnelles ou communautaires. Elle suppose aussi l'éveil d'une citoyenneté active et critique, portée en particulier par la jeunesse. L'exemple du Burkina Faso,

en 2014, en témoigne : le refus populaire de la modification constitutionnelle par le président Blaise Compaoré a donné lieu à un soulèvement massif, contraignant ce dernier à quitter le pouvoir.

Ce moment fort rappelle que le changement peut émerger de l'intérieur, lorsque les peuples refusent collectivement la confiscation du pouvoir. Dans cette perspective, il apparaît clairement que l'alternance politique porte en elle une exigence bien plus profonde : celle de repenser les fondements mêmes du lien entre pouvoir et société. Elle s'inscrit dans une dynamique de transformation durable, à la fois institutionnelle et symbolique. Elle invite à revoir nos manières de gouverner, nos formes de médiation politique, et nos représentations collectives du vivre-ensemble. Pensée de manière élargie, l'alternance devient un projet de société qui dépasse les cadres procéduraux pour poser les bases d'un horizon politique fondé sur la justice, la responsabilité et la reconnaissance mutuelle. Il ne s'agit donc pas seulement d'organiser des élections, mais de redonner un sens éthique à l'exercice du pouvoir. Cela suppose de réconcilier légalité et légitimité, en s'appuyant sur des cadres théoriques capables de replacer l'humain dans sa vulnérabilité, sa diversité, et sa dignité au centre de la réflexion politique. C'est dans cet esprit qu'il devient pertinent de s'appuyer sur l'éthique de la responsabilité formulée par Emmanuel Levinas, qui invite à penser le pouvoir non comme domination, mais comme engagement envers l'autre.

3. Pour une culture durable de l'alternance démocratique à partir de Levinas : repenser le politique comme éthique de la responsabilité

L'analyse des blocages structurels, institutionnels et symboliques à l'alternance politique en Afrique ne peut se clore sur un simple constat critique. Elle appelle, en contrepoint, une refondation du sens même du politique à partir d'une autre matrice normative que celle de la conquête ou de la domination. C'est à cette exigence qu'entend répondre la pensée d'Emmanuel Levinas, en proposant une relecture du politique à l'aune de l'éthique de la responsabilité, entendue comme ouverture à l'Autre, renoncement à l'appropriation, et construction d'un ordre fondé sur la justice. Une culture durable de l'alternance suppose dès lors, non seulement des mécanismes institutionnels efficaces, mais surtout une transformation du rapport au pouvoir, inspirée par une philosophie de l'hospitalité. En ce sens, autrui, l'absolument autre, regardé d'un œil plus profond ne restreint ni ne détruit ma liberté. L'autre me promeut comme être libre. Sa présence ne « heurte pas ma liberté, mais l'investit » (E. Levinas, 1971, p. 88).

Dans cette optique, le politique ne se définit plus comme l'exercice d'une souveraineté ou l'affirmation d'un pouvoir sur autrui, mais comme une responsabilité infinie à l'égard

d'autrui. Levinas affirme en substance que « la justice exige et fonde l'État » (E. Levinas, 1991, p. 202), plaçant ainsi l'exigence éthique en amont de toute légitimité politique. Ce déplacement fondateur implique que l'autorité ne découle pas d'un ordre hiérarchique, mais d'un appel du visage de l'autre, qui interpelle et oblige. Comme il l'écrit dans *Totalité et Infinit*: « Je suis responsable d'autrui sans attendre la réciproque » (E. Levinas, 1971, p. 94). La responsabilité n'est donc pas réactive, mais première ; elle précède le droit et fonde la politique. « La responsabilité pour le prochain est précisément ce qui va au-delà du légal et oblige au-delà du contrat, elle me vient d'en-deçà de ma liberté, d'un non-présent, d'un immémorial » (E. Levinas, 1992, p. 117).

Dans cette logique, l'alternance politique acquiert une signification nouvelle. Elle dépasse le cadre d'un roulement institutionnel ou une permutation stratégique, mais pour devenir l'expression d'un rapport éthique à la temporalité, au pouvoir et à l'altérité. Renoncer volontairement au pouvoir ne relève plus d'un calcul ou d'une contrainte, mais d'un acte éthique majeur. Levinas insiste sur cette capacité à « laisser la place à l'autre » (1991, p. 75). Ainsi envisagée, l'alternance s'apparente à une forme d'hospitalité politique. Elle consiste à reconnaître l'autre comme un sujet politique à part entière, et non comme un adversaire à éliminer. Elle engage une relation fondée sur la reconnaissance, la pluralité et la cohabitation. Levinas conçoit l'hospitalité comme l'accueil inconditionnel de l'autre, en faisant de l'hospitalité une exigence radicale, applicable au cœur même du pouvoir politique : accueillir un successeur, c'est reconnaître sa propre finitude démocratique.

Ce déplacement éthique du politique trouve un écho particulier dans les réflexions de Pierre Calame, pour qui « la fonction première du politique n'est pas de gérer, mais d'instituer des communautés, de construire la conscience d'un destin commun » (P. Calame, 2012, p. 16). L'alternance, en tant que forme institutionnalisée de passage du pouvoir, ne peut être pensée isolément des transformations culturelles et symboliques qu'elle appelle. Pour qu'elle soit effective et féconde, elle doit s'enraciner dans une culture politique partagée, fondée sur la responsabilité, la fidélité à la parole donnée et la reconnaissance réciproque entre les acteurs du champ politique.

En posant que « L'infini de la responsabilité ne traduit pas son immensité actuelle, mais un accroissement de la responsabilité, au fur et à mesure qu'elle s'assume » (E. Levinas, 1971, p. 274), Levinas montre que l'engagement envers autrui n'a pas de terme : il s'intensifie à mesure qu'il est accueilli. Cette vision éthique éclaire l'exigence d'une alternance véritablement démocratique : plus elle est accomplie avec justice et transparence, plus elle engage ceux qui

l'exercent à approfondir leur responsabilité. Dans cette logique, la légitimité politique se mesure à la capacité de porter le poids du devoir comme horizon moral du vivre-ensemble.

Cette exigence engage une transformation en profondeur des imaginaires politiques. Sur le plan symbolique, il convient de valoriser la sortie volontaire du pouvoir comme acte de grandeur éthique, signe d'un sens élevé de la responsabilité envers la collectivité. Sur le plan éducatif, cette vision appelle à ancrer dès le plus jeune âge une culture civique fondée sur la tolérance, le dialogue et la conscience du bien commun. Calame propose d'ailleurs une « charte des responsabilités » à l'échelle mondiale, visant à redéfinir l'exercice du pouvoir comme un service « selon des principes, modalités et valeurs admis et compris de tous » (P. Calame, 2012, p. 83). Paul Ricœur, dans *Le Juste 2* (2001), prolonge cette exigence par l'appel à une médiation constante entre l'éthique de la conviction guidée par les idéaux et l'éthique de la responsabilité ancrée dans les conséquences et les limites de l'action. C'est dans ce dialogue fécond entre principe et pragmatisme que peut émerger une symbolique politique juste, capable de réparer les fractures sociales et de nourrir une démocratie vivante et incarnée.

En définitive, penser une culture durable de l'alternance démocratique à partir de Levinas, c'est déplacer le centre de gravité du politique vers une anthropologie relationnelle, où gouverner signifie d'abord répondre : répondre de l'autre, répondre à l'autre, répondre devant l'autre. Le visage du citoyen remplace ainsi le langage abstrait de la légalité. La démocratie ne se mesure plus seulement à ses procédures, mais à sa capacité à reconnaître, accueillir et instituer la pluralité. Par cette orientation, l'Afrique politique peut envisager l'alternance non comme une menace pour la stabilité, mais comme une hospitalité partagée, source de légitimité, de paix, et de renouvellement collectif.

Conclusion

L'examen critique de l'alternance politique en Afrique révèle une articulation dynamique persistante entre les principes constitutionnels affichés et les pratiques réelles de gouvernance. Si les textes consacrent le pluralisme et la démocratie représentative, les faits illustrent souvent un déni de l'alternance véritable, minée par la patrimonialisation du pouvoir, l'instrumentalisation des institutions, et la persistance de logiques identitaires. À ces blocages s'ajoutent les ambivalences géopolitiques et les failles d'une culture démocratique encore en construction. Dans ce contexte, il ne suffit plus de revendiquer des mécanismes juridiques ou de renforcer les dispositifs électoraux. Il s'agit de refonder le politique en profondeur, en s'appuyant sur une éthique de la responsabilité, telle que proposée par Emmanuel Levinas. Cette perspective philosophique invite à concevoir l'alternance non comme une conquête ou

une sanction, mais comme un acte d'hospitalité, une capacité à se retirer et céder la place à l'autre. Elle engage une révolution symbolique du pouvoir : de l'appropriation vers la disponibilité, de la domination vers la réponse, de la permanence vers la circulation. Ainsi, une culture durable de l'alternance appelle un double effort : d'une part, une réforme institutionnelle rigoureuse garantissant la transparence, la limitation des mandats et l'indépendance des organes régulateurs ; d'autre part, un travail éthique et pédagogique sur les imaginaires politiques, pour faire émerger une nouvelle conscience citoyenne fondée sur le dialogue, la justice et le respect de l'altérité. Au-delà d'être un luxe démocratique, l'alternance est le cœur battant d'un ordre politique légitime et pacifié. La penser à partir de l'humain, c'est redonner sens à la démocratie en Afrique, tout en restaurant l'image de l'homme politique qui « à l'instar de la métaphysique rejette tout ce qui contient de la contradiction et ment » (V. D. Kacou, 2012, p. 21).

Références bibliographiques

- BADIE Bertrand, 2002, *La diplomatie des droits de l'homme : entre éthique et volonté de puissance*, Paris, Fayard, 324 pages.
- BOUNDJA Claver, 2009, *Penser la paix avec Emmanuel Levinas*, Paris, L'Harmattan, 152 pages.
- BOUNDJA Claver, 2019, *Bantucratie. La théorie politique pour le temps qui vient*, Paris, L'Harmattan, 272 pages.
- CALAME Pierre, 2012, *Sauvons la démocratie ! Lettre ouverte aux femmes et hommes politiques de demain*, Paris, Editions Charles Léopold Mayer, 127 pages.
- GAXIE Daniel, 1996, *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 158 pages.
- KACOU Vincent Davy, 2012, *La grande politique, une nécessité pour l'Afrique. Lecture interprétative de Friedrich Nietzsche*, Paris, Mon petit éditeur, 109 pages.
- LEVINAS Emmanuel, 1971, *Totalité et Infini : essai sur l'extériorité*, La Haye, Martinus Nijhoff, 347 pages.
- LEVINAS Emmanuel, 1991, *Entre nous. Essais sur le penser-à-l'autre*. Paris, Grasset, 252 pages.
- LEVINAS Emmanuel, 1992, *De Dieu qui vient à l'Idée*, Paris, Vrin, 270 pages.
- LEVINAS Emmanuel, 2024, *Dossier Totalité et Infini. Textes et documents inédits*, Paris, Editions Grasset et Fasquelle, 798 pages.
- MAUGENEST Denis, 2005, *Gouverner la violence, société civile et la société politique*,

Abidjan, C.E.R.A.P, 84 pages.

QUERMONNE Jean-Louis, 2003, *L'alternance au pouvoir*, Paris, Montchrestien, 155 pages.

RICŒUR Paul, 2001, *Le Juste* 2. Paris, Éditions Esprit, 297 pages.

SOUARÉ Issiaka K, 2017, *Les partis politiques de l'opposition en Afrique : la quête du pouvoir*, Paris, P.U.M, 228 pages.

WILLIAM Jean-Claude, 2016, *L'alternance au pouvoir (et sa limitation) en question en Afrique... et ailleurs*. in La Revue Nouvelle n°3, pp. 17-21.